



ADHÉSION 2025

Devenez partenaire

*du développement des compétences
dans les industries de santé*

Adhésion 2025

vos avantages

Depuis plus de 50 ans, l'IFIS est une association loi 1901 dont « la mission sociale est de préserver et développer **les savoirs, savoir-faire et savoir-être** nécessaires au maintien des industries de santé sur le territoire national, garantissant l'indépendance sanitaire et économique de la France ».

En devenant adhérent de notre association, vous démontrez votre attachement aux valeurs de l'IFIS et contribuez directement à :

- mettre en œuvre de nouvelles formations, de nouvelles prestations et de nouvelles modalités pédagogiques
- renforcer et enrichir les compétences des collaborateurs des industries de santé
- soutenir l'innovation pédagogique
- renforcer les savoir-faires des entreprises du secteur

LES AVANTAGES ASSOCIÉS À VOTRE ADHÉSION :

- **Une remise de 10 % sur les formations interentreprises** dont les séminaires organisés par l'IFIS⁽¹⁾
- **Une remise de 5% sur les formations intra-entreprises** organisées par l'IFIS⁽²⁾

⁽¹⁾ à l'exclusion des ateliers et des journées spéciales, ainsi qu'aux outils multimédias

⁽²⁾ hors accord cadre ayant pu être établi avec l'entreprise adhérente. À l'exclusion des programmes sur mesure hors catalogue

Cette adhésion est exclusivement réservée aux industriels de la santé qui conçoivent, créent, fabriquent, exploitent, commercialisent, importent et/ou distribuent des produits de santé, et membres d'un syndicat professionnel de la Féfis (Fédération français des industries de santé).

Adhésion 2025

les nouveautés de l'IFIS

2025 s'annonce comme une année clé pour les industries pharmaceutiques et des dispositifs médicaux. Nous sommes fiers de vous accompagner dans cette période de transition grâce à nos formations, nos innovations et nos nouvelles approches adaptées à vos enjeux.

AFFAIRES PHARMACEUTIQUES PRÉPAREZ-VOUS AUX TRANSFORMATIONS MAJEURES

Fin des cycles réglementaires clés

- Des [formations](#) pour vous accompagner dans la transition vers le Règlement Européen des Études Cliniques
- Fin de la période triennale DPC (31/12/2025), découvrez [un portefeuille](#) complet validé par l'ANDPC et le CNP Pharmacie

Anticipation des bouleversements à venir

- Certification des professionnels de santé : participez [au webinaire du 17 janvier](#) ou visionnez le replay grâce à notre [bibliothèque de ressources](#).
- Révision de la législation pharmaceutique européenne : formations exclusives à venir.
- Parcours métiers certifiés IFIS pour garantir la conformité sur des postes stratégiques

EXCLUSIVITÉ IFIS

Nouvelle approche de gestion DPC et certification pour simplifier les processus RH et alléger les responsabilités des Pharmaciens Responsables. Contactez Benjamin BOUCHET : b.bouchet@ifis.fr

ASSURANCE QUALITÉ ET PRODUCTION RENFORCEZ VOS COMPÉTENCES

Biotechnologies

- Nouvelle offre dédiée : assurance de stérilité, chimie et microbiologie.
- De nouveaux experts et formateurs IFIS pour répondre aux besoins croissants des laboratoires.

Data integrity

- Formations adaptées aux exigences accrues ANSM/FDA avec des experts spécialisés.

Développement régional

- Formations délocalisées en région
- Rencontres Régionales IFIS-LEEM sur les thèmes Qualité/Production : première édition à Lyon le 3 avril 2025

AFFAIRES MÉDICALES, ÉCONOMIQUES ET PRATIQUES TERRAIN ANTICIPEZ LES DÉFIS DE DEMAIN

- **Les enjeux contractuels** dans les partenariats Industries pharma / start-ups
- **L'impact de l'intelligence artificielle** sur les métiers du médical et de ses applications concrètes.
- L'arrivée de la **HTA européenne** dans l'accès au marché français
- **La data** dans le pilotage de sa stratégie régionale
- **La gestion de projets** en transversalité pour les collaborateurs de terrain

RESSOURCES HUMAINES ET SOFT SKILLS - DÉVELOPPEZ LES TALENTS DE VOS ÉQUIPES

- **RSE** : L'intégration de la responsabilité sociétale des entreprises ([RSE](#)) est devenue un levier incontournable pour renforcer la performance globale de vos équipes et l'image de votre entreprise.
- Fusion de l'**Académie Digitale en Santé** avec l'offre IFIS pour une expérience enrichie.

DISPOSITIF MÉDICAL RÉPONDEZ AUX NOUVEAUX ENJEUX DE L'INDUSTRIE

- **Charte DM** : maîtrisez les bonnes pratiques de promotion en répondant aux exigences de la HAS. Notre objectif : aider les professionnels à structurer efficacement leurs démarches de certification.
- **RSE et DM** : au-delà de la tendance, les industries du DM ont un important engagement au-delà de la sécurité de leurs produits dans le respect des normes éthiques tout en promouvant des pratiques durables tout au long de leur chaîne de valeur.
- **Accords cadres CEPS** : découvrez comment cet outil stratégique peut optimiser vos négociations et valoriser vos produits face aux chocs de coûts.
- **Diagnostic in vitro** : grâce à notre partenariat avec le SIDIV, accédez à des formations exclusives de la réglementation à la gestion des appels d'offres.
- **IA et dispositifs médicaux** : nouvelles formations sur les implications de l'IA et le MDR 2017/745

Adhésion 2025

rejoignez notre réseau

L'adhésion d'une entreprise (ou d'un groupe) s'entend du 1^{er} janvier de l'année d'appel de cotisation jusqu'au 31 décembre la même année.

Le versement de la cotisation pour l'année 2025 devra parvenir à l'IFIS avant le 31 janvier 2025.

Au-delà de cette date, nous vous rappelons que l'adhésion prend effet à la date du versement de la cotisation sans effet rétroactif sur les actions ayant déjà eu lieu à compter du 1^{er} janvier 2025, et ne peut être reportée sur l'année suivante.



L'adhésion IFIS est valable pour l'ensemble des salariés de votre entreprise.

Les entreprises du médicament et des produits de santé peuvent adhérer à l'IFIS selon deux modes :

1. par entreprise, soit une cotisation par entité juridique.
2. par groupe, soit une cotisation valant pour tous les établissements / entreprises relevant du groupe.

Le montant de la cotisation est calculé en fonction du chiffre d'affaires réalisé en France par les entités françaises, à l'exclusion des filiales et maisons mères étrangères, pour l'année N-1.

CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE	MONTANT DE L'ADHÉSION
< à 50 M€	400 € HT
entre 50 et 100 M€	800 € HT
entre 100 M et 500 M€	1 700 € HT
entre 500 M et 1 Md€	2 500 € HT
entre 1 et 2 Mds€	3 500 € HT
entre 2 et 3 Mds€	4 000 € HT
entre 3 et 4 Mds€	5 000 € HT
= ou > à 4 Mds€	5 500 € HT

Pour plus d'informations et pour télécharger le formulaire d'adhésion :

WWW.IFIS.FR

VOTRE CONTACT POUR ADHÉRER À L'IFIS



Christelle BARROSO

01 41 10 26 36

c.barroso@ifis.fr